# ArcExpress

débat public sur le métro de rocade

DOSSIER DES ÉTUDES

## Étude

Insertion de tracés, impact sommaire et rédaction du DOCP (SETECTPI/XELIS/INGEROP)





## **AVERTISSEMENT**

Les études préalables, dont fait partie le document qui suit, ont été réalisées en 2008-2009 afin d'élaborer le Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales présenté au Conseil du STIF en juillet 2009 et qui a servi d'appui à la constitution du dossier de saisine de la Commission nationale du débat-public.

Ces études avaient pour objet premier de valider la faisabilité du projet Arc Express.

Réalisées par différents prestataires du STIF, elles ne portent pas nécessairement la position retenue in fine par le STIF dans le dossier du maître d'ouvrage élaboré pour le débat public, ce dossier étant aussi le fruit d'une maturation des sujets au sein des équipes du STIF, éclairée par ces études mais également le fruit d'échanges avec les partenaires du projet.

Dans ces études préalables, plusieurs éléments ont pu être retenus comme des postulats permettant un chiffrage du projet ou servant de base aux études de trafic. Il en va par exemple du positionnement des stations intermédiaires évoqué dans certains rapports.

Ces choix a priori n'avaient qu'une visée méthodologique. Seules les étapes de concertation à venir permettront de définir les caractéristiques et les tracés précis du projet Arc Express.

Si le STIF décide de poursuivre le projet à l'issue du débat public, de nouvelles études approfondies seront menées en vue de l'enquête publique, puis lors de l'élaboration de l'avant-projet détaillé.

#### Contenu du dossier des études :

- >> Perspectives de croissance urbaine (IAU);
- >> Etudes des enjeux transports et études de trafic (STIF);
- >> Etude des points de maillage potentiels (RATP);
- >> Etudes des pôles d'échanges SNCF/ Arc Express (SNCF);
- >> Etude d'une solution de système de transport en synergie technique avec les réseaux ferrés RATP (RATP);
- >> Etudes de systèmes de transport (SETEC TPI / XELIS) ;
- >> Etudes d'insertion de tracés, d'impact sommaire et rédaction du DOCP (SETEC TPI /XELIS / INGEROP) ;
- >> Synthèse et extraits du rapport études exploratoires des modalités de financement du projet Arc Express liées aux retombées économiques du projet s'agissant des aspects « montages contractuels » et « financement du projet » (DS Avocats / SP2000 / Paul Hastings / KPMG / Atis Real / Arcadis);

## L'autorité organisatrice de vos transports en ile-de-france

## ARC EXPRESS

## ÉTUDES D'INSERTION DE TRACES, IMPACTS SOMMAIRES ET PREPARATION D'UN DOCP

Maître d'Ouvrage Stif 11 Avenue de Villars 75007 Paris setec tpi Bureau d'étude mandataire setec tpi Tour Gamma D 58, quai de la Rapée 75583 Paris cedex 12 Tél: 01.40.04.59.25 Télécopie: 01.40.04.59.20 E-mail: tpi@tpi.setec.fr INGÉROP Rapport phase 2 **XELIS** Bureau d'étude co-traitant Bureau d'étude co-traitant Station Joinville Galiénni xelis Ingérop Bâtiment Hautacam H1 168/172 boulevard de Verdun Note technique 12 Avenue du Val de Fontenay 92408 Courbevoie Cedex 94120 Fontenay-sous-Bois Tél: 01.49.04.55.00 Télécopie: 01.49.04.56.85 Echelle (s) : Tél: 01.58.77.08.65 Sans objet Télécopie: 01.58.77.18.94 E-mail: ingerop@ingerop.fr E-mail: martine.tocquer@xelis.fr 2009

 $\underbrace{003}_{\text{Affaire}} \underbrace{\underbrace{24259}}_{\text{Emet.:}} \underbrace{\underbrace{N}}_{\text{IN}} \underbrace{\underbrace{\text{Phase:}}}_{\text{EP2}}$ 

2	В	09/07/09	LBE	HTH	нтн	Approbation suite réunion STIF du 23/03/09
Α	1	02/12//08	LBE	HTH	нтн	Première émission
Dif.	Rev.	Date	Auteur	Vérificateur	Approbateur	Modification

				Référence :		Indices :		
 Société :	Affaire	Emet.:	Type:	Phase :	Numéro :	Dif.:	Rev.:	
003	24259	S	N	EP2	113	В	2	



#### OBJET DE LA NOTE

Cette note a pour objet de détailler l'implantation et les dispositions techniques retenues pour la réalisation de la station Joinville Gallieni.

Cette note a pour but de comparer plusieurs implantations possibles et de proposer la plus satisfaisante techniquement, avant d'entamer les phases de concertation avec les collectivités locales.

#### 2. PRINCIPALES CONTRAINTES DE SITE

#### 2.1 ENVIRONNEMENT URBAIN ET BATI

La station est située à l'intersection du fuseau de passage d'Arc Express et de la RN4.

Son positionnement naturel est situé au niveau de la bifurcation avec la RN303 de laquelle part également la rue Charles Floquet, menant à Saint Maur par le pont du petit Parc sur la Marne. Cette intersection (dite « Fouchette de Champigny ») est située à la frontière entre les communes de Joinville Le Pont et de Champigny.

#### 2.2 GEOLOGIE

### 2.2.1 Géologie

La station est implantée à environ 40 m NGF, au doit de laquelle on prévoit la succession suivante, de haut en bas :

- Remblais anthropiques d'épaisseur variable,
- Alluvions, à priori sablo graveleuses, jusqu'à 32 m NGF environ,
- Calcaire grossier jusqu'à 28 m NGF environ, érodé à son contact supérieur,
- Sables et argiles de l'Yprésien jusqu'a -5 m NGF environ, les données de sondages environnants ne permettent pas de déterminer la présence des sables de Cuise.

### 2.2.2 Hydrogéologie

Le site se situe au sein d'une boucle de la marne et le niveau de la nappe devrait y apparaître lié avec un niveau phréatique à 37 m NGF environ, soit au sein des alluvions. Les calcaires sous-jacents comportent une perméabilité importante.



setec tpi - ingérop - xélis

Révision nºA



#### 2.2.3 Aléas géotechniques

Le site présente dès la surface des formations de mauvaises qualités et baignées par la nappe. Le calcaire grossier, malgré sa bonne tenue, à une épaisseur relativement réduite, souvent altéré dans cette situation et est perméable.

Les travaux devront donc être réalisés au sein d'une enceinte étanche apportant un soutènement lourd, dont le bouchon d'étanchéité pourra être trouvé dans les fausses glaises (si elles s'y prêtent) ou argiles plastiques qui pourraient n'apparaître qu'à environ 5 m NGF.

#### 2.3 **RESEAUX IMPORTANTS**

Les informations collectées auprès du conseil général du Val de Marne font état de deux réseaux d'assainissement importants :

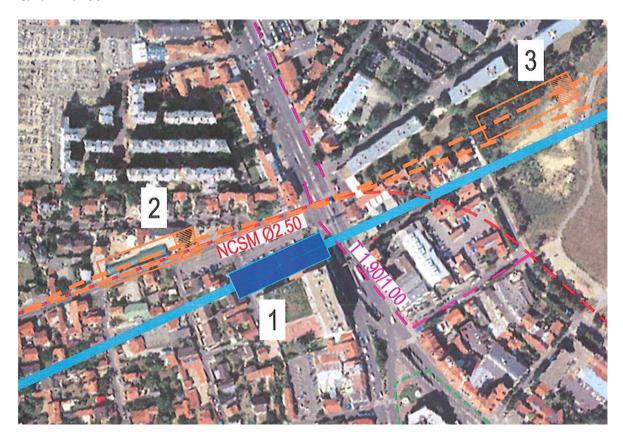
- un ovoïde d'eau usée T190 sous la RN4, à une profondeur d'environ 4m sous le terrain naturel.
- un réseau d'assainissement « NSCM » Ø2.50 m, empruntant l'avenue Charles Floquet, situé à une profondeur d'environ 25 m sous le terrain naturel.



#### 3. DESCRIPTION ET COMPARAISON DES SOLUTIONS ENVISAGEES

### 3.1 DESCRIPTION

Les différentes solutions d'implantation de la station sont présentées sur le plan S/P/EP2/163.



## 3.2 SOLUTION 1

La solution 1 est située dans le parking faisant l'angle de la RN4 et de l'avenue Charles Floquet. Elle nécessite l'acquisition de quelques bâtiments commerciaux peu importants côté RN4.

Elle permet une réalisation aisée, à ciel ouvert et une opération immobilière conjointe. Le positionnement de la station permet également d'éviter les interférences avec le réseau NSCM, tant au niveau du tunnel que de la station.

La profondeur de la station est faible, de l'ordre de 20 à 25m.



setec tpi – ingérop - xélis

Révision nºA



#### 3.3 **SOLUTION 2**

La solution 2 est située dans le centre technique municipal des espaces verts. Elle possède les mêmes caractéristiques que la solution 1 mais elle est située très proche ou sur le tracé du réseau NCSM, ce qui induit nécessairement des sujétions très fortes d'exécution.

#### 3.4 **SOLUTION 3**

La solution 3 est située en bordure du parc du Tremblay, dans une position excentrée. Elle permet une exécution aisée, à ciel ouvert.



#### 3.5 COMPARAISON DES DIFFERENTES SOLUTIONS ET CHOIX D'UNE SOLUTION DE REFERENCE

La solution 3 semble trop excentrée du carrefour pour assurer une attractivité suffisante. Nous proposons de retenir la solution 1, qui minimise les interfaces avec le réseau d'assainissement NSCM.

#### 3.6 **VALIDATION DE LA SOLUTION**

Le choix de la solution 1 a été confirmé par le STIF lors de la réunion de coordination du 23 mars 2009 après avis de l'IAURIF.